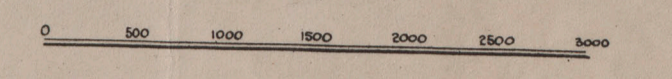


1910

PLAN DE LA CITE DE MONTREAL

SES PRINCIPAUX MONUMENTS
RELIGIEUX ET CIVILS,
VOIES DE COMMUNICATION
PUBLIE PAR
J. Charlebois



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada par J. Charlebois, l'an 1910, au ministère de l'Agriculture.



Les lignes de tramways sont indiquées par un trait noir au milieu de la rue.
The Street Railway is shown by a hard line in the centre of the street.

1910